

Chapitre 3 – La Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Contexte

 Pages 104-105 – Point de passage

Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre

Juin 1940, une défaite écrasante et traumatique

Le 14 juin 1940, l'entrée des forces allemandes dans Paris symbolise l'ampleur de la défaite française. Le 17 juin, soit environ six semaines seulement après le début de l'offensive allemande, la Wehrmacht occupe environ un tiers du territoire français et sa progression est fulgurante.

La défaite militaire française est d'autant plus brutale qu'elle est inattendue. L'armée française est celle qui a vaincu en 1918 et passe pour la première d'Europe. La ligne Maginot, édifée depuis les années 1920 à l'Est du territoire, est censée protéger la France d'une invasion. Les militaires sont donc confiants dans la stratégie défensive adoptée par les vainqueurs de 1918. Enfin, la guerre-éclair (*Blitzkrieg*) menée par l'Allemagne intervient après neuf mois de longue attente dans le cadre de la « drôle de guerre ». Tous ces facteurs contribuent à faire de la défaite de 1940 un véritable choc traumatique.

Une alternative : continuer la guerre (De Gaulle) / arrêter la guerre (Pétain)

La défaite militaire s'accompagne d'un véritable effondrement national. L'exode – des populations belges vers le Nord de la France, des gens du Nord puis de région parisienne vers le Sud... 8 millions de personnes se retrouvant en juin 1940 sur les routes – montre une population qui n'a pas d'autre choix que la fuite en avant, plus rien ne la protégeant de l'ennemi. Le gouvernement a pris la décision de quitter Paris pour Tours, puis pour Bordeaux.

Dans ce contexte, deux lignes de conduite s'opposent au gouvernement. Le président du Conseil – donc le chef du gouvernement sous la III^e République –, Paul Reynaud, est partisan d'une alliance renforcée avec le Royaume-Uni, qui permettrait de continuer ensemble le combat depuis l'Angleterre et depuis l'Empire. Le général de Gaulle, nommé le 6 juin sous-secrétaire d'État à la guerre, soutient ce choix. À l'opposé, le maréchal Pétain, entré au gouvernement comme vice-président du Conseil (17 mai 1940), est favorable au fait d'accepter la défaite. Il défend l'idée d'une cessation des combats dans le cadre d'un armistice, c'est-à-dire d'une cessation provisoire des hostilités. Les conditions de l'armistice sont l'objet d'une négociation avec l'ennemi.

Un choix : l'armistice, aux conditions draconiennes

Le 16 juin 1940, c'est la solution mise en avant par Pétain qui emporte l'adhésion du gouvernement, ce qui fait de Pétain son nouveau chef. Dès le 17 juin 1940, alors que personne ne sait si l'Allemagne accepte, ou non, d'entamer des négociations, le maréchal Pétain s'adresse à la radio aux Français : il leur annonce à la fois sa nomination à la tête du gouvernement et qu'il « faut cesser le combat ». Ce choix est immédiatement contesté par le général de Gaulle, depuis Londres, sur les ondes de la BBC, dans un message alors peu entendu. C'est l'appel du 18 juin.

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé symboliquement à Rethondes, dans la clairière dans laquelle avait été signé l'armistice de 1918. Les conditions imposées par l'Allemagne sont draconiennes : occupation d'une partie importante du territoire, administration française mise au service de l'occupant, prisonniers de guerre (1,8 millions) non libérés, armée française réduite à 100 000 hommes, etc. De fait, la France est complètement désarmée. Pour De Gaulle, cet armistice équivaut donc à une capitulation (le fait de déposer les armes) inacceptable et déshonorante.